



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
7 juillet 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Programmes de pays
et questions connexes**

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongation des programmes de pays

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation de programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les demandes de première prolongation d'un an au plus sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises au Conseil pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de Cabo Verde, du Gabon, de la Mauritanie, de la République centrafricaine et du Soudan (voir tableau 1) et d'approuver la deuxième prolongation d'un an des programmes du Burkina Faso et du Burundi ainsi que la prolongation de deux ans de ceux du Malawi et du Sénégal (voir tableau 2).



Tableau 1
Prolongations d'un an approuvées par le Directeur exécutif

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Cabo Verde	2012-2016	2017	Du fait de retards dans le calendrier de planification nationale causés par les élections législatives, présidentielles et locales (prévues entre mars et septembre 2016), le Gouvernement a convenu avec l'équipe de pays des Nations Unies de prolonger d'un an le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) afin de le faire concorder avec le cycle de planification nationale. Cela permettra également de poursuivre l'initiative « Unis dans l'action » dans le cadre du PNUAD à Cabo Verde. L'élaboration d'un nouveau document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour la période 2017-2021 ne débutera que lorsque le nouveau Gouvernement aura été constitué et que les grandes lignes des programmes auront été définies.
Gabon	2012-2016	2017	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger d'un an le PNUAD afin de faire concorder le prochain cycle de programmation avec le plan national de développement révisé (Plan stratégique pour un Gabon émergent) et les objectifs nationaux de développement durable. La prolongation repose sur le PNUAD actuel, qui a été révisé en conséquence.
Mauritanie	2012-2016	2017	Le plan national de développement actuel prenant fin en juin 2016 et le suivant commençant en juillet 2016, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger d'un an le PNUAD afin de le faire concorder exactement avec le cycle de planification du Gouvernement. La prolongation du PNUAD et des différents programmes du pays permettront également à l'équipe de pays des Nations Unies de participer pleinement aux activités afférentes au plan national de développement.
République centrafricaine	2012-2016	2017	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de le faire concorder avec le plan national de développement. En 2017, le Gouvernement s'emploiera à parachever le nouveau plan national de développement pour la période 2018-2022, qui vise à prendre en compte la nécessité de concilier les interventions d'urgence et les priorités humanitaires avec les objectifs de développement durable. La prolongation est donc nécessaire à l'appui de ce vaste programme de transition.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Soudan	2013-2016	2017	Le Gouvernement a convenu avec l'équipe de pays des Nations Unies de prolonger d'un an le PNUAD afin de le faire concorder avec les priorités nationales actuelles, formulées en fonction du plan national de développement en cours d'élaboration. En outre, l'équipe de pays des Nations Unies pourra renforcer la coordination entre le PNUAD, le plan d'intervention humanitaire, la Stratégie de développement du Darfour et la formulation d'une stratégie de résilience.

Tableau 2
Prolongations de deux ans nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
Burkina Faso	2011-2015 2016 (première prolongation)	2017 (deuxième prolongation)	Après les élections présidentielles et législatives qui se sont tenues en novembre 2015, le nouveau Gouvernement, qui a pris ses fonctions en janvier 2016, a décidé d'élaborer un nouveau plan quinquennal de développement national à moyen terme, tenant compte du contexte économique et social en mutation.	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de le faire concorder avec le nouveau cycle de planification nationale. La prolongation offrira le temps nécessaire pour élaborer le nouveau programme du pays en consultation avec toutes les parties prenantes, compte tenu des priorités nationales et des objectifs nationaux de développement durable.	Le programme sera axé sur des résultats liés au dividende démographique, à savoir : a) des services de planification familiale de haute qualité à l'intention des femmes et des jeunes vulnérables, y compris dans les situations de crise humanitaire; b) des services intégrés de santé maternelle et néonatale; c) le développement des capacités en matière de ressources humaines; d) les capacités nationales de dispenser des services de santé adaptés aux jeunes en matière de sexualité et de procréation; e) un cadre juridique et des capacités opérationnelles à l'échelle

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de la prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Burundi	2010-2014 2015-2016 (première prolongation)	2017 (deuxième prolongation)	Depuis 2015, le contexte politique, combiné aux effets d'El Niño, a entravé la prestation des services sociaux de base au Burundi.	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD actuel d'une année supplémentaire afin de le faire concorder avec le nouveau cycle du cadre stratégique de réduction de la pauvreté pour la période 2017-2021. La prolongation permettra de disposer du temps nécessaire pour élaborer le prochain programme du pays, en consultation avec toutes les parties prenantes.	<p>nationale, visant à promouvoir l'égalité des sexes et le respect des droits en matière de sexualité et de procréation et à lutter contre la violence sexiste; f) des politiques nationales visant à tirer parti du dividende démographique. Le Projet relatif à l'autonomisation des femmes et au dividende démographique au Sahel, lancé en 2015, se poursuivra au-delà de la durée de la prolongation du programme.</p> <p>Le programme sera axé sur l'appui dans les domaines suivants : a) des services de planification familiale de haute qualité à l'intention des femmes, des hommes, des adolescents et des plus jeunes; b) des services de santé maternelle, notamment le traitement de la fistule obstétricale; c) des services en matière d'éducation sexuelle et des services adaptés aux jeunes; d) la participation des jeunes à la cohésion sociale; e) le renforcement des capacités du Gouvernement à tirer parti du dividende démographique aux fins du développement durable et profitant à tous.</p>

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
Malawi	2012-2016	2017-2018 (prolongation de deux ans)	La stratégie actuelle de croissance et de développement du Malawi prend fin en 2016. Le pays est actuellement confronté à l'instabilité économique et à des situations d'urgence récurrentes, ce qui a entraîné des retards importants dans l'élaboration du nouveau plan national de développement.	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD de deux ans afin d'assurer un appui coordonné et collectif à l'action nationale visant à la réalisation des objectifs de développement durable et de faire concorder le prochain PNUAD avec le cycle de planification et les priorités nationales.	Le programme portera sur : a) la préparation du recensement de la population et du logement prévu pour 2018; b) l'amélioration de la santé maternelle grâce à des interventions axées sur la prévention et le traitement de la fistule obstétricale et les soins obstétriques d'urgence; c) le renforcement des mécanismes visant à sécuriser l'approvisionnement en articles sanitaires concernant la procréation; le renforcement des moyens de multiplier les demandes de services de planification familiale; d) la sensibilisation à la prise en compte des besoins des adolescents et des plus jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans les lois, les politiques et les programmes nationaux; e) le renforcement des systèmes de protection des droits liés à la procréation, la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre la violence sexiste; f) une campagne en faveur de l'intégration de politiques relatives au dividende démographique dans la planification nationale.

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de la prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Sénégal	2012-2016	2017-2018 (prolongation de deux ans)	Le Sénégal possède des institutions démocratiques solides et stables, fondées sur des politiques et des stratégies rationnelles. Le Gouvernement envisage de faire du Sénégal un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035, par l'application du Plan Sénégal Émergent. Le Président de la République, actuellement Président de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, s'est engagé à mettre à profit ses responsabilités pour défendre les questions relatives à la jeunesse en Afrique, notamment lors du Sommet de l'Union africaine consacré à la jeunesse qui se tiendra à Addis-Abeba en 2017.	En 2014, le Sénégal a formulé le Plan Sénégal Émergent dans l'objectif d'atteindre d'ici à 2035 le statut de pays à revenu intermédiaire. Le Gouvernement et ses partenaires des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD de deux ans, jusqu'en 2018, afin de le faire concorder avec ledit plan. Le FNUAP alignera le programme du pays en conséquence. La prolongation de deux ans permettra aux organismes et au Gouvernement de préparer la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » au Sénégal à partir 2019.	Le programme portera sur : a) la réduction de la mortalité maternelle par l'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence, l'amélioration de l'accès aux services de planification familiale et la stimulation de la demande de ce type de services; b) l'amélioration de la prise en compte stratégique des besoins des adolescents et des jeunes dans les plans et programmes nationaux afin de tirer parti du dividende démographique; c) l'élaboration et la mise en place d'un plan de partenariat et de mobilisation des ressources.